

La coopération du Royaume avec le continent africain, un choix stratégique qui englobe les volets politique, économique, sécuritaire et religieux

27.12.2019 | Le retour du Maroc à l'Union africaine (UA) a constitué un acquis réel, vu la solidité des relations maroco-africaines et la place prioritaire qu'occupent les questions africaines dans la diplomatie marocaine, qui fait de la coopération avec le continent africain un choix stratégique englobant les volets politique, économique, sécuritaire et religieux, souligne le ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger dans son bilan de l'année 2019.

Le Maroc a continué à défendre les intérêts suprêmes du Maroc et à promouvoir sa légitimité sur la question du Sahara marocain au sein de l'UA, indique le ministère, précisant que ces efforts ont donné lieu à un certain nombre de résultats positifs. À cet égard, les Sommets de l'Union africaine de février et juillet 2019 n'ont adopté aucune décision concernant la question nationale, se réjouit la même source, relevant la suppression des paragraphes sur la question du Sahara de la résolution du Conseil africain de paix et de sécurité, au titre de l'année 2019.

Le ministère note aussi l'organisation de la Conférence ministérielle africaine sur l'appui de l'UA au processus politique des Nations unies sur le différend régional au sujet du Sahara marocain, à Marrakech en mars 2019, avec la participation de 37 pays africains. Cette conférence s'est

inscrite dans le cadre du soutien à la résolution du Sommet africain N° 693, qui a réaffirmé l'exclusivité des Nations unies dans l'examen du différend régional sur le Sahara marocain.

Concernant la participation du Maroc aux réunions institutionnelles de l'organisation panafricaine, le document rappelle que le Maroc a participé au 32e Sommet ordinaire de l'UA (janvier-février 2019) et au 12e Sommet extraordinaire sur la Zone de libre-échange en Afrique (Zleca) le 7 juillet 2019, ainsi qu'aux travaux du Conseil exécutif de l'Union, qui s'est tenu au cours de la même période.

Le Maroc a aussi suivi les réunions des divers organes de l'Union africaine, notamment celles du Comité des représentants permanents de l'Union africaine (COREP) et a participé aux réunions périodiques de tous les Comités techniques spécialisés (CTS), ainsi qu'aux réunions ministérielles du Groupe F15 (février et juillet 2019). Le Maroc a également participé en octobre 2019 à la troisième session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain et aux différentes commissions de ce Parlement, notamment la Commission permanente de la coopération, des relations internationales et du règlement des conflits, tenue au Caire en août 2019.

Le Maroc, selon le bilan du ministère, a participé en août 2019 à la troisième réunion annuelle de l'Association des secrétaires généraux des Parlements d'Afrique, à l'issue de laquelle le Maroc a été élu vice-président de cette association. Le ministère relève également la présidence par le Maroc, en septembre 2019, du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et l'organisation d'une réunion de ce Conseil, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Par ailleurs, le Maroc a tenu trois activités dans le cadre de l'UA, à

savoir la retraite N°12 du Conseil de paix et de sécurité sous le titre «L'amélioration des méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et de son rôle préventif pour limiter les différends et instaurer la paix en Afrique» au cours du mois de juin 2019, les 12es Jeux africains, du 19 au 31 août 2019, et la première réunion du Bureau du Comité technique spécialisé dans la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation de l'Union, en septembre dernier.

Le ministère veille sur le processus de mise en œuvre de la proposition de S.M. le Roi Mohammed VI, «Leader africain sur la question migratoire», de créer «l'Observatoire africain des migrations». Dans ce cadre, «notre pays a procédé, cette année, en coordination avec la Commission de l'Union africaine, à la préparation du cadre juridique et des autres volets, notamment la mise à disposition d'un siège de l'Observatoire, afin de respecter les dates de de début de ses activités», affirme le ministère.

Le Maroc a participé aux travaux du sous-comité des réformes structurelles de l'Union africaine, qui a adopté le cadre juridique de l'Observatoire africain des migrations, et à la troisième session ordinaire de la réunion ministérielle du Comité technique spécialisé sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées, tenue à Addis-Abeba du 4 au 8 novembre 2019 et qui a abouti à l'adoption, à l'unanimité, de la structure juridique de l'Observatoire. La délégation marocaine a également suivi les travaux de la cinquième session ordinaire de la réunion ministérielle du Comité technique spécialisé pour la justice et les affaires juridiques de l'UA (14-23 novembre 2019), qui a été sanctionnée par l'adoption du cadre juridique de l'Observatoire africain des migrations.

D'autre part, le Maroc a continué ses partenariats avec l'UA d'une manière qui préserve ses intérêts, y compris le sous-comité pour la coopération multilatérale. Le Royaume s'est aussi porté candidat à plusieurs postes au sein de l'UA, notamment le poste d'envoyé spécial de l'Union pour le changement climatique, la sécurité et la paix. Le Maroc a été élu, en janvier 2019, pour un mandat de deux ans, à la présidence du Comité technique spécialisé sur le commerce, l'industrie et les ressources minérales, qui a eu lieu les 11 et 12 janvier 2019 à Addis-Abeba.

Le ministère relève, dans la même veine, la nomination de l'ambassadeur Mohamed Belaïch en tant que représentant spécial de l'Organisation panafricaine au Soudan. En outre, le Maroc a participé à trois réunions des organisations régionales africaines, à savoir la réunion de suivi sur le financement du programme d'investissement prioritaire des pays du G5 Sahel, tenue à Nouakchott le 17 septembre 2019, le Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) sur le terrorisme (14 septembre 2019 à Ouagadougou) et le Sommet extraordinaire de la Communauté des États sahélo-sahariens (avril 2019). En vertu des décisions de ce Sommet, le Maroc a obtenu le poste de secrétaire exécutif adjoint de la CEN-SAD, le deuxième plus haut poste de cette organisation.

Source

: <https://lematin.ma/journal/2019/cooperation-royaume-continent-africain-choix-strategique-englobe-volets-politique-economique-securitaire-religieux/328839.html>